Université de Saint-Boniface
Registrariat
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
bourses@ustboniface.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse Louis-St-Pierre

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	
N° d'étudiant :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, complets et exacts.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

Déclaration relative aux renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* sont utilisés aux fins d'échange d'information concernant les bourses. Les noms des récipiendaires de bourses peuvent être rendus publics. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection de la vie privée de l'Université de Saint-Boniface (204-237-1818, poste 398 ou laipvp@ustboniface.ca).

Mise à jour : décembre 2023

Université de Saint-Boniface
Registrariat
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
bourses@ustboniface.ca

Bourse Louis-St-Pierre

Domaine : Université (Baccalauréat en éducation)
Nombre : 2
Montant : 1 750 $
Critères d'admissibilité:

- avoir complété son 1er baccalauréat à l'USB avec une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- être inscrit en 1re année au baccalauréat en éducation à l'Université de Saint-Boniface (minimum de 24 crédits enseignés à l'USB);
- soumettre des preuves (par exemple, une lettre décrivant comment l'on répond à ce critère, une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection, une attestation, un certificat, etc.) qui démontre :
    - un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture française;
    - des qualités marquées de leadership ou un engagement communautaire.

Date limite des demandes : le 30 septembre

La demande doit être soumise au Registrariat.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Lucille-T.-Blanchette. Si de nouvelles bourses avec des critères semblables à celles-ci étaient créées, elles d'ajouteraient à la liste, l'objectif étant de répartir les bourses entre étudiants méritants. Le nombre de bourses et/ou la valeur de la bourse pourraient être révisé ou augmenté, selon le distribuable.